# **ST SAUVEUR**

Place Maurice Blondel - Mairie de Saint Sauveur - SAINT SAUVEUR

Tél.: 06-82-79-89-26 (tel:06-82-79-89-26) - Fax: 06-82-79-89-26 - Email: laulaudeb@live.fr (mailto:laulaudeb@live.fr)

**Fiche AAPPMA** 



L'ensemble des parcours sont 100% réciprocitaire. Cependant, certains parcours nécessitent l'achat d'option supplémentaire, merci de vous référer au tableau des options.

#### **Parcours**

Etangs: 80 hectares

- Ball trap
- Etang rond
- Bourbier
- Les grèbes
- Les hérons
- Les colverts
- Les mouettes
- Carpodrome
- Base nautique
- Etang concours
- Etang 3 bassins
- Le ranch
- Fer à cheval

## Membres du bureau

## Président

**DEBRUYNE** Laurent

#### Vice-Président

**BAILLET Florian** 

#### Trésorier

PLET devenu Me DEBRUYNE Stéphanie

## Secrétaire

PLET Yohann

## Types de pêche pratiqués

Pêche aux blancs

🔤 Pêche aux carnassiers

靐 Pêche à la carpe de jour

Document non contractuel - Edité le 03/11/2025

#### **Présentation**

L'association de pêche de Saint Sauveur "Ech'Percou" vous propose de nombreux étangs qui offre une surface de pêche importante..

Ces sites sont ouverts à tout type de pêche : blanc, carnassier, carpe, silure.

Chaque année l'assocaiton organise des "enduros carpes".

Vous pourrez également pêcher dans la rivière Somme située à proximité.

Des règlements et des options sont appliqués sur certains parcours, merci de vous rapprocher de l'AAPPMA.

# **Tarifs**

Cartes	Carte Interfédérale	Carte Majeure	Carte Mineure	Carte Femme	Carte -12ans	Carte Journalière	Carte Hebdomadaire
Tarifs *	112.00€	89.00€	26.00€	41.00€	7.00€	15.00€	36.00€
OPTIONS							
Timbre urne	-	40.00€	gratuit	gratuit	gratuit		gratuit

<sup>\*</sup> Permet de pêcher sur les parcours de l'association de pêche (hors parcours et plans d'eau spécifiques nécessitant l'achat d'option supplémentaire).

## **Dépositaires**

DP Accropeche - Mr David Pouilleute - 13, de l'usine - 13 rue de l'Usine - 80470 Ailly sur Somme - 09-88-44-13-00

# Réglement

Il est formellement interdit de pratiquer la pêche en bateau, la baignade et de faire du feu au sol Pas de remise à l'eau des silures.